

Paris, le 11 février 2017

Collectif du 21 septembre pour sortir de la chasse et du piégeage

Maison des associations

181 avenue Daumesnil

75012 Paris

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur sa position sur la chasse et nous vous en remercions. La position de Jean-Luc Mélenchon est constante sur ce sujet, et reprise dans le programme de la France Insoumise, *l'Avenir en commun*.

Déjà en 2012, nous nous prononçons contre la chasse à courre et pour une régulation effective de la chasse, avec des restrictions sur les espèces dont l'équilibre est menacé (retour sur les dérogations accordées sous la présidence de Nicolas Sarkozy).

Nous poursuivrons cette logique en interdisant le déterrage des animaux tout comme l'agrainage et le lâcher d'animaux. La régulation des « nuisibles » se fera surtout par la stérilisation (pigeonniers contraceptifs, stérilisation chimique des animaux errants etc.).

Nous pensons également à renforcer les services publics de gestion des forêts, notamment le renforcement du nombre de gardes forestiers qui subissent aujourd'hui les attaques du libéralisme. Nous nous opposerons à la marchandisation de la forêt française, nous refuserons la privatisation de la forêt publique et garantirons les moyens de l'Office National des Forêts. A ce titre nous partageons votre proposition de retirer aux fédérations de chasseurs les missions de service public qui leur sont attribuées.

Afin de permettre une réappropriation citoyenne des questions de faune sauvage et de protection des espaces et des espèces, nous ferons évoluer les instances consultatives pour une meilleure représentation des citoyens. Dans ce cadre, pourront être examinées les questions d'extension de la protection à l'ensemble de la faune sauvage et la suppression de la notion de « nuisible », sur lesquels le programme de la France insoumise ne se prononce pas spécifiquement à ce stade.

Il est également nécessaire de permettre un partage des usages et nous sommes donc favorables à votre proposition d'instaurer des jours sans chasse sur le territoire. Le dimanche, jour des promenades familiales ou amicales en forêt paraît en effet être la journée appropriée pour cela.

Le programme de la France insoumise ne se prononce pas à ce jour précisément sur les pratiques de chasses de façon générale. Mais au même titre que nous souhaitons le bien-être animal dans l'élevage, nous interdirons les pratiques de chasse qui donnent lieu à d'importantes souffrances animales.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Nous souhaitons également tout comme vous sécuriser la pratique de la chasse par des mesures de protection via les périmètres de sécurité, et un contrôle strict des pratiques de chasse. Le détail des mesures spécifiques à prendre doit être complété mais l'idée d'un permis à point pourra être reprise.

Enfin, nous partageons vos proposition de suppression des chasses commerciales et chasses privées en enclos, ainsi que des entreprises organisant des safaris à l'étranger et de suppression de la possibilité d'intervention des chasseurs et piégeurs dans les établissements scolaires et tous établissements accueillant des mineurs (centres aérés ...).

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, nous vous invitons également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise